

# Déclaration de politique environnementale de Mastip : Protéger l'environnement au quotidien

Mastip Technology et les sociétés de son groupe mondial s'engagent à jouer un rôle de premier plan dans l'industrie en minimisant l'impact de leurs activités sur l'environnement mondial. En outre, nous reconnaissons que nous avons une responsabilité sociale plus large envers les générations futures pour inverser et réparer les pratiques non durables qui nuisent quotidiennement à l'environnement.

Comme Mastip travaille dans l'industrie de l'outillage et des plastiques, nous nous engageons à travailler avec l'industrie et nos clients mondiaux pour augmenter les taux de recyclage mondiaux de plastiques de 14 % en 2017 à 70 % dans le cadre de l'économie circulaire et nous nous engageons à regarder au-delà du modèle industriel extractif actuel «prendre, fabriquer et jeter», l'économie circulaire est réparatrice et régénératrice par conception. S'appuyant sur l'innovation à l'échelle du système, elle vise à redéfinir les produits et les services afin d'éliminer les déchets tout en minimisant les impacts négatifs. Soutenu par une transition vers les sources d'énergie renouvelables, le modèle circulaire construit un capital économique, naturel et social.

Les points clés de notre stratégie pour y parvenir sont les suivants :

- Réduire les déchets et les émissions en évaluant les opérations et en veillant à ce qu'elles soient aussi efficaces que possible.
- Minimiser les émissions toxiques et de carbone par la sélection et l'utilisation de nos machines de production et de notre flotte, ainsi que par la source de leurs besoins en énergie.
- Promouvoir activement le recyclage en interne et auprès de nos clients et fournisseurs.
- Rechercher et promouvoir une gamme de produits permettant de minimiser l'impact environnemental de la production et de la distribution.
- Respecter ou dépasser l'ensemble de la législation environnementale qui concerne l'entreprise.
- Mettre en œuvre un programme accrédité pour compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités.

## 1 Objectif de cette politique

1.1 Mastip Technology a élaboré et approuvé une politique de gestion de l'environnement qui comprend un engagement à :

- Protéger l'environnement.
- Prévenir ou atténuer les impacts négatifs sur l'environnement.
- Reconnaître nos obligations sociales plus larges envers les générations futures.
- Éduquer l'industrie et nos clients concernant l'économie circulaire et encourager le recyclage des matières plastiques.
- Respecter les dispositions légales et réglementaires.

1.2 La déclaration de politique générale doit être connue et comprise par tous les employés. Un exemplaire de la politique sera remis à tous les nouveaux employés lors de leur intégration.

## 2 Engagement politique

Mastip Technology s'engage à apporter une contribution positive à son personnel et à l'environnement. Pour que nos activités, nos produits et nos services aient un effet minimal sur l'environnement, nous devons :

- Respecter ou dépasser les exigences légales et autres relatives à l'environnement.
- Réduire les déchets et la pollution et respecter la consommation des ressources.
- Éliminer autant que possible l'utilisation de matières dangereuses.
- Éduquer, former, fournir des ressources et motiver les employés pour qu'ils accomplissent leurs tâches d'une manière responsable sur le plan environnemental et social.
- Encourager la protection de l'environnement parmi les fournisseurs et les sous-traitants

Mastip Technology s'engage à s'améliorer continuellement dans les domaines de l'impact social et environnemental. Cette politique sera communiquée à tous les employés et s'alignera sur les entrepreneurs et les fournisseurs qui soutiennent également une politique de développement durable.

## 3 Responsabilité et autorité

Chaque employé de Mastip Technology a la responsabilité et le devoir d'accomplir ses tâches de la manière la plus respectueuse de l'environnement et conformément aux normes de gestion de l'environnement convenues.

En cas d'impact social ou environnemental, il leur incombe de signaler toute non-conformité au champion de l'environnement.

## 4 Champion de l'environnement

Le PDG de Mastip Technology est responsable de ce qui suit :

- d'approuver la politique environnementale
- de veiller à ce que des ressources appropriées soient allouées pour permettre le fonctionnement efficace et l'amélioration continue des normes de gestion de l'environnement.
- de veiller à ce qu'un membre de l'équipe de direction assume les fonctions de champion de l'environnement.

Le champion de l'environnement désigné, indépendamment de ses autres fonctions, a les responsabilités documentées et définies d'assurer le respect continu des normes de gestion environnementale par les moyens suivants:

- reporting en rendant compte à la direction des performances du système environnemental
- en faisant part à la direction des suggestions d'amélioration de l'environnement
- en communiquant en interne et en externe, le cas échéant, avec les parties intéressées.

Le champion de l'environnement doit être connu de tous les employés. Le champion de l'environnement est présenté à tous les nouveaux employés dans le cadre du programme d'initiation de l'entreprise.

## 5 Législation et conformité réglementaire

5.1 Le champion de l'environnement identifie les exigences légales et autres applicables aux aspects environnementaux de la technologie Mastip et détermine comment ces exigences s'appliquent à ses activités.

5.2 Le champion de l'environnement doit se tenir au courant des exigences légales et autres et veiller à ce que toutes les informations soient disponibles et accessibles.

- 5.3 Le champion de l'environnement se tient au courant des exigences légales et autres applicables et veille à ce qu'elles soient respectées à tout moment

La conformité légale et réglementaire est généralement associée aux éléments suivants :

1. L'utilisation des terres
2. Rejets dans l'air
3. Rejet dans l'eau
4. Rejet dans le sol
5. Rejet dans les égouts

## 6 Amélioration continue

- 6.1 Tous les employés sont habilités à formuler une demande d'amélioration de la durabilité au sein de Mastip Technology.
- 6.2 Toutes les demandes d'amélioration complétées doivent être transmises au champion de l'environnement pour examen.
- 6.3 Le champion de l'environnement sera chargé de mettre en place un registre pour enregistrer toutes les demandes d'amélioration et les actions de suivi qui en découlent
- 6.4 Le champion de l'environnement, en consultation avec l'équipe de direction, décide de la mesure corrective appropriée à prendre, du délai d'exécution de la mesure corrective et de la responsabilité de l'exécution.
- 6.5 Une fois que l'action appropriée a été prise comme indiqué au point 6.4 ci-dessus, le champion de l'environnement procède à un examen postérieur à l'achèvement de l'action.

## 7 Formation, sensibilisation et compétences

- 7.1 Tous les employés doivent être sensibilisés à toutes les initiatives en matière de développement durable au sein de Mastip Technology et dans l'ensemble des activités du groupe.
- 7.2 Les documents relatifs à l'initiation sont conservés dans les dossiers du personnel. Tous les formulaires doivent être signés et datés par le membre de l'équipe et le chef d'équipe/directeur

## 8 Achats préférentiels

Mastip Technology s'efforce d'acheter des produits et des services dont les effets sur la santé humaine et l'environnement mondial sont réduits par rapport à des produits ou services concurrents ayant la même finalité, tout en restant fiscalement responsable.

### 8.1 S'efforcer de :

- Protéger la santé et le bien-être de nos employés et de la communauté
- Soutenir les fabricants et les fournisseurs dont les produits et les services réduisent l'impact sur l'environnement et la santé humaine et sont conformes à nos valeurs environnementales.

## 9 Pratiques environnementales au bureau

Il existe de nombreuses façons d'améliorer sans effort notre performance environnementale en recherchant des améliorations dans les bureaux. Les initiatives environnementales suivantes sont en cours dans les bureaux de Mastip Technology :

### 9.1 Utilisation des ressources

- Économie de papier

Afin de réduire la consommation inutile de papier, veuillez

- Utiliser une taille de police appropriée/un mode de réduction pour minimiser le nombre de pages (dans la mesure du possible).
- Utiliser les médias électroniques pour la circulation/communication, afin de minimiser l'utilisation du papier (si possible).

- **Conservation de l'eau**

Afin de réduire la consommation inutile d'eau, veuillez :

- Signalez les fuites de robinets ou de tuyaux aux autorités compétentes.
- Fermer le robinet lorsqu'il n'est pas utilisé.

- **Conservation de l'électricité**

Afin de réduire la consommation inutile d'électricité, veuillez :

- Réglez le mode d'économie d'énergie lorsque c'est possible ; pour les ordinateurs, réglez le mode de veille automatique sur 20 minutes ou moins.
- Réglez la température de la pièce entre 20° C et 24° C.
- Éteignez les éclairages inutiles.
- Coupez l'alimentation électrique lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- Éteignez toutes les sources d'énergie dans la zone lorsque vous quittez les lieux.

- **Conservation de la papeterie**

- Utilisez des articles de papeterie respectueux de l'environnement.
- Réutilisez les classeurs, enveloppes et autres matériaux jusqu'à ce qu'ils soient usés.
- Réutilisez la papeterie autant que possible

## 9.2 Garde-manger écologique

- Utilisez des couverts, des tasses et des verres réutilisables.
- Procurez-vous des produits issus du commerce équitable pour les besoins de la cantine.
- Dans la mesure du possible, Mastip Technology utilisera des produits de nettoyage respectueux de l'environnement (détergent biodégradable ou sans phosphate, savon rechargeable, etc.)

## 9.3 Traitement des déchets de bureau

- **Déchets généraux**

- Tous les déchets sont séparés par des conteneurs clairement identifiés dans des sacs noirs (par ex. papier, matière et carton) afin de faciliter le recyclage des déchets solides généraux.

- **Récupération des cartouches de toner**

Mastip Technology collecte les cartouches de toner usagées et organise leur ramassage par le prestataire approprié en vue de leur recyclage. Veuillez déposer les cartouches usagées sur le bureau des marchandises de l'usine et les marquer en vue de leur recyclage.

- **Récupération des ampoules fluorescentes**

- Mastip Technology collecte les ampoules fluorescentes usagées et organise leur ramassage par le contractant approprié en vue de leur recyclage. Veuillez déposer les ampoules usagées sur le bureau des marchandises de l'usine et les marquer en vue de leur recyclage.

- **Recyclage des déchets de papier**

- Ne placez pas d'articles contaminés (par exemple des papiers contaminés par des aliments) ni

de papier non recyclable (par exemple du papier carbone, du papier plastifié) dans les conteneurs prévus à cet effet.

- **Déchets d'ordinateurs et d'accessoires**

- Dans la mesure du possible, récupérez et réutilisez les accessoires informatiques usagés dans d'autres ordinateurs ou systèmes. Vendez tous les ordinateurs et accessoires excédentaires aux employés.

- **Collecte des piles**

- Les employés sont encouragés à utiliser des piles rechargeables dans la mesure du possible.
- La collecte des piles usagées en vue de leur recyclage/la remise des piles au bureau des marchandises de l'usine en vue d'une élimination appropriée.

#### 9.4 Qualité de l'air intérieur

- De grandes plantes vertes sont placées à l'intérieur et autour des bureaux.

### 10 Pratique de fabrication

#### 10.1 Conception

- Notre équipe de conception s'efforcera à tout moment de minimiser la quantité de matières premières nécessaires et le gaspillage, conformément aux bonnes pratiques de conception.
- Les itinéraires d'usinage les plus efficaces doivent être planifiés afin de réduire la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication.
- La conception de l'emballage et les matériaux utilisés doivent tenir compte de l'impact sur l'environnement

#### 10.2 Déchets d'usinage

- Tous les déchets métalliques doivent être recyclés par une entreprise de recyclage des métaux agréée.
- Dans la mesure du possible, les liquides de refroidissement et les lubrifiants doivent être recyclés et réutilisés après élimination de l'huile et de la contamination métallique.
- Lorsque le liquide de refroidissement ne peut être recyclé, il doit être correctement emballé, identifié et éliminé dans un site d'élimination des déchets dangereux par un fournisseur agréé.

#### 10.3 Utilisation de l'énergie

- L'âge des machines doit généralement être limité à 6 ans afin de garantir leur efficacité optimale.
- Les machines doivent être éteintes lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Le facteur de puissance doit être contrôlé pour l'ensemble du site de production et, s'il n'est pas efficace, une unité de conditionnement de l'énergie doit être introduite.
- L'éclairage de l'espace de production doit être assuré par des diodes électroluminescentes (LED) et, en cas de présence d'anciennes lampes à sodium ou halogènes, un programme doit être mis en place pour les remplacer par des LED.
- La source de production d'électricité doit être prise en compte et les énergies renouvelables doivent être privilégiées dans les limites de la responsabilité financière.